



STAGES
COURTS

SST Formation initiale



CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation Certifiante

En formation continue

PUBLIC CONCERNÉ

- Chef.fe.s d'entreprise, salarié.e.s, demandeur.se.s d'emploi.
- Toute personne concernée par la prévention des risques et les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle.

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Maîtrise orale et de la lecture de la langue française.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation uniquement en présentiel avec assiduité totale obligatoire.
- La formation se déroule sur 14 heures.
- Capacité d'accueil : 4 à 10 stagiaires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et mises en pratique dans le respect des consignes de l'INRS.
- Formateur certifié par la Caisse centrale de la MSA/INRS.
- Échanges d'expérience entre les stagiaires.
- Exercices pratiques ; vidéos.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Approche théorique avec beaucoup de mises en pratique.
- Adaptation de la formation aux différents environnements de travail des stagiaires.

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Mettre en application ses compétences dans le cadre de la prévention des risques au sein de son organisation pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence par demi-journée.
- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, ...)
- Questionnaire de positionnement à l'entrée de la formation.
- Évaluation continue et finale avec mise en situation pratique.
- Le certificat SST est délivré par le formateur du centre de formation.
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : Nous consulter,
- Tarifs : Sur demande,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Appréhender les risques au travail :
 - Caractériser des risques professionnels ,
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
2. Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
3. Intervenir face à une situation d'accident du travail :
 - Protéger la zone d'accident de façon adaptée,
 - Examiner la victime,
 - Alerter ou faire alerter,
 - Secourir la victime.
4. Évaluation finale sur un cas concret.

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité



Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap :
Consulter notre référent handicap

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_016_V5

Dernière mise à jour : 01/01/2025